

# Professions du droit : les femmes se font (enfin !) une place

**Vraie tendance émergente, les femmes accèdent de plus en plus aux fonctions dirigeantes, qu'il s'agisse des avocates ou des directrices juridiques.**

Au 1<sup>er</sup> janvier, les grandes entreprises françaises devront compter 40 % de femmes dans leur conseil d'administration. La loi Copé-Zimmerman votée il y a six ans, a certes fait bouger les lignes, en entraînant une vraie évolution dans les mentalités et quelques avancées. Mais si les entreprises du CAC 40 affichent une belle moyenne de 39,8 % de femmes aux postes de direction, dans l'ensemble la féminisation des board n'a pas encore eu lieu... sauf peut être chez les professionnels du droit ! L'expertise d'avocat ou de juriste expérimentés représente en effet de véritables atouts pour contribuer à la bonne gouvernance de l'entreprise. C'est en tout cas l'intime conviction de Femmes AAA+ (l'Association pour la promotion des femmes avocates ou juristes comme administrateurs) qui présente des candidates rompues à la vie des entreprises qu'elles conseillent au quotidien et de longues dates. **Rigueur, connaissances techniques juridiques, sens de la négociation...** « *Les entreprises ont besoin de cette complémentarité des profils pour améliorer les prises de décisions* » estime Agnès Bricard à l'origine de la création de la **Fédération des femmes administrateurs, œuvrant en coulisses à la féminisation des boards en engageant de nombreuses réflexions et actions sur l'intérêt stratégique pour l'entreprise d'une composition plus rationnelle, plus exigeante et plus transparente de ces conseils.**

Directrice déléguée à la présidence de Renault, l'avocate Mouna Sepheri est devenue le bras droit de Carlos Ghosn. Dominique de La Garanderie, DJ chez Renault, l'ancienne directrice juridique d'Essilor, Carol Xueref, chez Eiffage ou encore l'ex-ministre Noëlle Lenoir chez Valeo... On assiste depuis deux ans environ à une vraie tendance de fond qui voit des directrices juridiques et des avocates accéder aux conseils d'administration.

Les institutions représentatives des professionnels du droit se sont également féminisées, comme en témoigne la nomination de Stéphanie Fougou, directrice juridique de Vallourec à la présidence de l'Association



française des juristes d'entreprise. Le Cercle Montesquieu a également pris part à ces réflexions sur la parité avec la création d'une commission « DJ au Féminin », renforçant le réseau entre directrices juridiques et œuvrant à prendre de la hauteur sur le sujet (en réalisant par exemple des cartographies des cabinets d'avocats et des directions juridiques sous l'angle de la parité).

## Des avocates *managing partner*

Depuis peu, ce sont aussi des avocates qui sont devenues récemment *managing partner* de grands cabinets internationaux comme Frédérique Dupuis-Toubol, *managing partner* du cabinet Bird & Bird, Benjamine Fiedler, *managing partner* des bureaux de Paris et Lyon de Bird & Bird, Sylvie Vansteenkiste chez King & Wood Mallesons ou de Sophie Blégent-Delapille qui dirige désormais le cabinet Taj. Son implication au sein du cabinet, ses 10 ans de Comex, son expérience auprès de grands groupes à l'international et son biculturalisme (elle est franco-britannique) ont sans aucun doute été des éléments déclencheurs dans son élection. Même profil recherché pour Anne-Sophie Attias-Assouline qui a

pris ses nouvelles fonctions de présidente de PWC société d'avocats à la rentrée. Ayant largement contribué à la poussée démographique des avocats, les femmes sont désormais majoritaires dans la profession (plus de 54 % de l'effectif). Il semblait donc logique qu'elles soient représentées au sein des institutions représentatives. Les ordres ont ainsi vu ces deux dernières années voir des femmes accéder au titre de bâtonnier pour la première fois comme Anne Cadiot-Feid au barreau de Bordeaux fin 2013, Catherine Marty-Holder au barreau de Montauban ou encore Geneviève Maillet, première femme bâtonnier de Marseille pour 2017.

## L'élection symbolique

Symbolique donc l'élection récente au bâtonnat de Paris qui vient d'être remportée par une femme, la troisième fois en 200 ans d'histoire du barreau. Marie-Aimée Peyron dirigera donc dans un an le plus grand barreau de France, pour la troisième fois depuis 1614, après Dominique de La Garanderie (1997) et Christiane Féral-Schuhl (2011).

Clémence Thévenot